

1er février : ouvrez les guichets, arrêtez la fabrique de sans-papiers, régularisez !

Rassemblement devant toutes les préfectures d'Île-de-France

Communiqué de presse du 25/01/2023

Mercredi 1er février 2023, les associations, syndicats et organisations engagées dans l'aide aux étrangers, regroupées au sein du collectif régional "Bouge ta pref", appellent à se rassembler devant les préfectures d'Ile de France. Alors que la loi Asile et Immigration sera présentée en Conseil des Ministres ce même jour, nous appelons à ces rassemblements pour visibiliser la situation des sans-papiers dans nos départements et dénoncer la situation de plus en plus dramatique de l'accès au séjour dans notre pays.



Ouvrez les guichets

La dématérialisation systématique des rendez-vous, sans réelle alternative humaine à ce tout informatique malgré le décret du Conseil d'Etat du 3 juin 2022, engendre des blocages et un empêchement de fait d'accéder au service public.

Rien n'est fait pour faciliter l'accès à ces procédures. Il est impossible de communiquer avec les préfectures, alors que les sites sont souvent confus et difficiles d'accès, et que de nombreux dysfonctionnements sont avérés. Quant aux tentatives de demande d'explication par le biais des adresses mails indiquées, la seule réponse à attendre est un courrier type qui ne tient aucun compte de la question posée.

De plus, la dématérialisation progressive de toutes les procédures via la plateforme de l'Administration Numérique des Étrangers en France (ANEF), loin de simplifier l'accès aux droits et le traitement des dossiers, ne fait qu'aggraver la situation.

Arrêtez la fabrique de sans-papiers

Les délais de traitement des dossiers sont inacceptables. Plusieurs mois pour un premier rendez-vous pour déposer un dossier, et davantage pour avoir une réponse. De même, quand il s'agit de renouveler un titre de séjour, les délais d'instruction sont tels que les titres arrivent à expiration avant délivrance du nouveau titre. Les personnes deviennent alors sans-papiers, perdant leur travail et leurs droits sociaux.

En particulier, nous alertons sur la situation des jeunes mineurs devenus majeurs qui doivent renoncer à des stages en alternance, faute d'avoir reçu leur carte de séjour à temps ; ou encore les malades qui ne parviennent pas à poursuivre des soins urgents.

Régularisez !

Pendant ce temps, les OQTF et IRTF pleuvent de plus en plus, maintenant les personnes en situation irrégulière, multipliant l'enfermement dans les Centres de rétention et favorisant le travail illégal de centaines de personnes exploitées dans des métiers en tension comme la restauration ou le bâtiment, à l'exemple de ce que dénoncent les inspecteurs du travail sur les chantiers du Grand Paris ou des Jeux olympiques.

Le 1er février, soyons nombreux-ses devant les préfectures d'Île-de-France pour exiger de réelles alternatives à la dématérialisation, un accueil digne et un traitement humain es personnes et plus largement une politique d'élargissement des voies de régularisation.

Rassemblements et contacts presse :

Paris :

- Julien MULLER (Secours Catholique) - 06 43 72 98 56
- Candice LEROY - candice.leroy@lacimade.org

Essonne : 15h devant la préfecture d'Evry

-
-

Hauts-de-Seine :

-
-

Seine-Saint-Denis : 15h devant la préfecture à Bobigny, Esplanade Jean Moulin, 93000 Bobigny

- Jean-Michel DELARBRE (RESF / LDH) : 06 89 30 86 15
- Guillaume BELLON (Secours Catholique) : 06 82 56 13 24

Yvelines : 15h devant la préfecture à Versailles,

- Yvon Gressus, yvongressus@gmail.com, 06 83 03 87 83
- Gérald Casson, gerald.casson@gmail.com, 06 11 98 66 97
- Dominique Sommier, dominique-sommier02@orange.fr, 07 89 72 79 44

Val-de-Marne : 15h devant la préfecture à Créteil

- Pablo KRASNOPOLSKY (RESF)
-

Seine-et-Marne : 15h devant la préfecture de Melun

-